



L'**UCLBP**, en collaboration avec l'Office de management et des ressources humaines (**OMRH**), recherche pour emploi immédiat **un/une**

SPECIALISTE EN MOBILISATION COMMUNAUTAIRE

POUR UN PROGRAMME DE SITES ET SERVICES

I. CONTEXTE

L'Unité de construction de logements et de bâtiments publics (UCLBP), organe du Gouvernement Haïtien rattaché à la Primature créé par arrêté présidentiel du 1^{er} juillet 2012, a pour mission *d'assurer la coordination ou la mise en œuvre de tous les projets de reconstruction des bâtiments publics et de logements sur le territoire national*. Dans le cadre de sa mission de proposer une *politique en matière de reconstruction post-séisme*, l'UCLBP a coordonné l'élaboration de la Politique nationale du logement et de l'habitat (PNLH), adoptée par le Gouvernement en octobre 2013.

En vue de la mise en œuvre de cette politique publique du logement, la stratégie institutionnelle attribuée, entre autres, à l'UCLBP la mission de coordination des interventions des acteurs publics et privés. A ce titre, l'UCLBP veille au respect du cadre institutionnel et réglementaire (orientation stratégique), et assure la maîtrise d'ouvrage de certains programmes pilotes dont l'exécution doit servir entre autres à évaluer la pertinence de certaines options et éventuellement contribuer à définir ou redéfinir des lignes directrices gouvernementales (capitalisation d'expérience et constitution d'expertise).

En considération de ses attributions, l'UCLBP a choisi de développer des zones de *sites et services* dans le cadre de projets éponymes qui sont des projets publics de logement contribuant à la production planifiée de tissu urbain (i.e. expansion des villes). Ces projets *sites et services* concernent le *droit foncier, à travers la fourniture de titres de propriété, des systèmes de location-accession, fermage de terres ou d'emphytéose, avec un minimum d'infrastructures de base pour la construction des logements*.

Dans ce contexte que l'UCLBP désire recruter un-e spécialiste en mobilisation communautaire capable de l'appuyer dans la mise en œuvre des projets selon l'approche *Sites et services*.

II. RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur de la Division Logement et la supervision directe du Coordonnateur du programme *SITES ET SERVICES*, le spécialiste en mobilisation communautaire devra travailler à la mise en œuvre des projets. Il participera à la planification, au suivi, à l'évaluation, et à l'organisation des activités en rapport à la mobilisation sociale dans le cadre des projets mis en œuvre directement en régie par l'UCLBP ou par des opérateurs partenaires sous la supervision de l'UCLBP.

III. TACHES SPÉCIFIQUES

Plus spécifiquement le spécialiste en mobilisation sociale aura à :

- Participer à la rédaction des TDR, au recrutement d'une firme pour la sélection des bénéficiaires, à l'évaluation des propositions, puis au suivi du prestataire, de l'évaluation de ses produits et autres.
- Planifier et orienter les interventions relatives à la mobilisation sociale, au renforcement des groupes communautaires, et faciliter les relations entre les communautés et les Collectivités territoriales sur les questions de logement dans le cadre de la mise en œuvre du programme;
- Superviser la sélection et l'accueil des bénéficiaires et assurer la réalisation de séances formation pour la promotion du « vivre ensemble » au sein des communautés ;
- Interagir avec les communautés avoisinantes sur leur perception des projets en cours d'exécution ;
- Assurer la médiation des conflits et favoriser le dialogue communautaire ;
- Travailler à la définition de la stratégie d'appui technique et le plan de travail en mobilisation sociale et communautaire ;
- Assurer la mise en place de comités de suivi sur les sites et dans les communautés avoisinantes des zones d'intervention;
- Faire un état des lieux de l'action des comités mis en place sur chaque site en identifiant les forces/opportunités et les faiblesses/contraintes rencontrées dans le cadre de leur organisation et fonctionnement ainsi que dans la mise en œuvre des activités afin de mesurer l'impact positif ou négatif de l'intervention;
- Évaluer la cohérence de l'intervention au sein des communautés et identifier leurs interactions avec les autres acteurs intervenant au niveau des sites choisis, les résultats de l'intervention et les besoins en formation et en équipements ;
- Effectuer un suivi régulier des études et travaux réalisés par les prestataires de l'UCLBP comme par les partenaires par des réunions de coordination régulières, des visites de terrain, et rapporter mensuellement les résultats de ce suivi à la coordination afin d'alimenter le système de suivi-évaluation du programme ;
- Exécuter toutes autres tâches demandées par la Coordination du Programme relevant de son domaine de compétences dans le respect des règlements internes de l'UCLBP.



IV. PROFIL SOUHAITÉ

- Etre détenteur d'un diplôme universitaire de second cycle en Sciences humaines et sociales, Sciences du développement, ou autre discipline connexe ;
- Justifier d'une expérience de 10 ans minimum dans le domaine de développement communautaire et de gestion de projet ;
- Être familier du cadre global de la PNLH¹ et de l'approche *Sites et Services*² notamment ;
- Être familier du cadre général de passation de marché, notamment les procédures et méthodes utilisées par la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) pour la mise en concurrence ;
- Présenter une bonne connaissance du fonctionnement de l'Administration publique haïtienne, des organisations internationales et non-gouvernementales ;
- Maîtriser les méthodes d'animation communautaires et de gestion de projets ainsi que les logiciels de bureau courants (Word, Excel, Power Point) ;
- Etre capable de travailler sur un portefeuille de différents projets et posséder des habiletés à planifier, organiser et prioriser les actions ;
- Faire preuve de professionnalisme, d'intégrité, d'éthique, et d'engagement au service du projet et de l'UCLBP;
- Disposer d'un sens poussé de relations humaines, d'anticipation, d'analyse, de méthode, d'organisation, de responsabilités ainsi que de grandes capacités de négociation ;
- Être capable de travailler dans un environnement multiculturel avec des équipes multidisciplinaires et multisectorielles ;
- Parler couramment le français et le créole, et savoir rédiger en français. Connaissance de l'anglais et de l'espagnol représente un atout.

Dépôt de candidature:

¹Voir <http://uclbp.gouv.ht/download/pnlh-document-officiel-002.pdf>

² Voir <http://uclbp.gouv.ht/download/rapport-et-recommandations-du-groupe-de-travail-sites-et-services-de-la-table-sectorielle-du-logement.pdf>



Les dossiers de candidature devront être déposés avant la date limite fixée au 29 janvier 2018 à 4h PM à l'adresse suivante :

Unité de construction de logements et de bâtiments publics (UCLBP)
Attention : Monsieur Clément BÉLIZAIRE, Directeur exécutif
32, Rue Faubert, Pétion-Ville, Haïti.

Ou par email : info.uclbp@gmail.com

Le dossier devra contenir :

- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Les photocopies des certificats et diplômes obtenus;
- Les noms et coordonnées de trois (3) personnes références à contacter en indiquant le lien avec le candidat.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à:

Unité de construction de logements et de bâtiments publics (UCLBP) - Tél. : 2816-5595 / 2811-0058